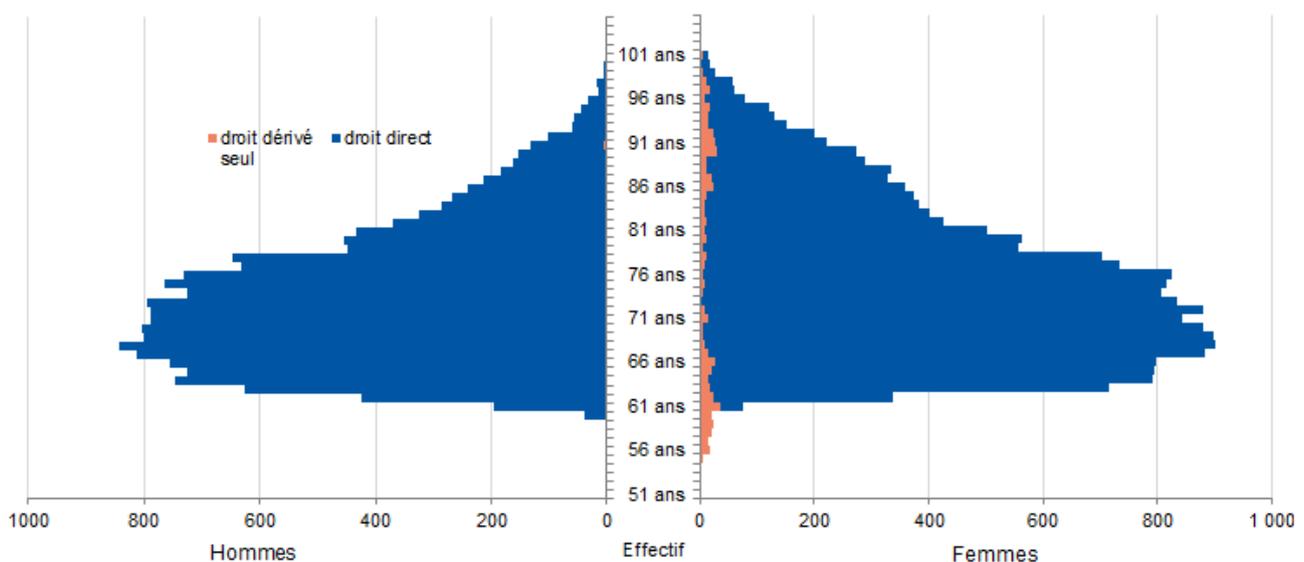


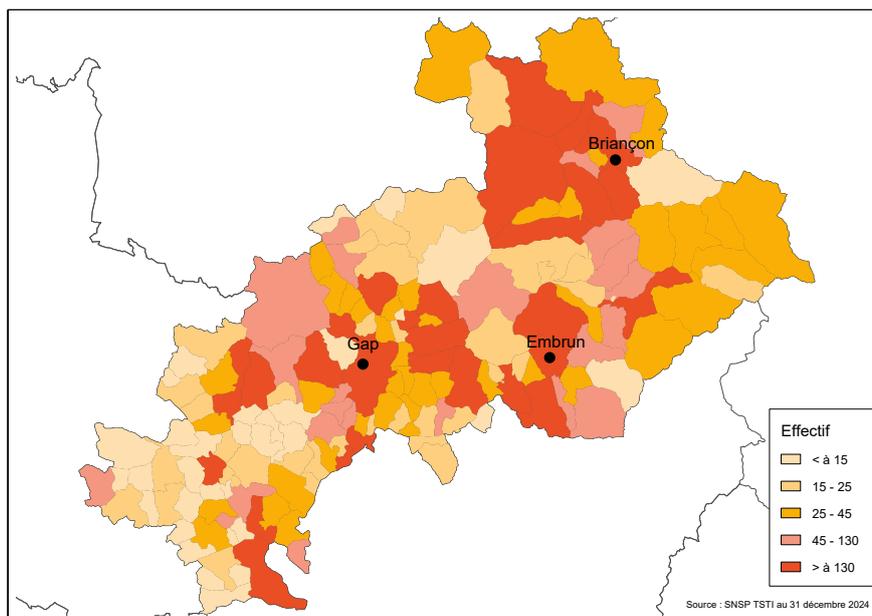
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	818	1 269	2 087
Droits directs (retraites personnelles)	759	864	1 623
Droits dérivés (retraites de réversion)	59	405	464
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	63	71	134
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	184	59	243
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,4 ans	64,0 ans	63,7 ans
Droits dérivés	78,5 ans	75,6 ans	76,0 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	16 720	20 077	36 797
Retraités percevant un droit direct seul	16 182	15 135	31 317
Retraités percevant un droit dérivé seul	64	671	735
Retraités percevant les deux à la fois	474	4 271	4 745
Minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	3,3%	4,1%	3,7%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	3 656	1 256	4 912
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,9 ans	75,4 ans	74,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(3)</sup>	914 €	738 €	818 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	21,7%	45,5%	34,5%

## Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

## Retraités du régime général par commune



## Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Gap</b>			
Nombre total de retraités	4 314	6 006	10 320
Retraités percevant un droit direct seul	4 197	4 480	8 677
Retraités percevant un droit dérivé seul	12	216	228
Retraités percevant les deux à la fois	105	1 310	1 415
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	4,5%	5,0%	4,8%
<b>Briançon</b>			
Nombre total de retraités	1 199	1 578	2 777
Retraités percevant un droit direct seul	1 170	1 191	2 361
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	43	44
Retraités percevant les deux à la fois	28	344	372
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	3,9%	5,5%	4,8%
<b>Embrun</b>			
Nombre total de retraités	891	1 150	2 041
Retraités percevant un droit direct seul	860	839	1 699
Retraités percevant un droit dérivé seul	2	33	35
Retraités percevant les deux à la fois	29	278	307
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	3,7%	3,7%	3,7%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur [statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr](https://statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr)